
La conciliation travail/famille : quels regards du côté des parents solos?

Alexandra Piesen - Docteure en sociologie

Enseignante - chercheuse contractuelle au Laboratoire EMA (école, mutations et apprentissages) à l'Université de Cergy Paris Université

Chercheuse associée au Laboratoire du CERLIS (Centre de recherche sur les liens sociaux) à l'Université Paris Cité

Sommaire

1. Quelques chiffres sur les familles dites « monoparentales »
2. Une réflexion au croisement de deux enquêtes
3. Concilier travail et famille quand on est parent solo
 - A. Des situations antérieures déjà caractérisées par une coparentalité en pointillés et des insertions professionnelles fragiles
 - B. Une parentalité solo qui contrarie la trajectoire professionnelle
 - C. Les pratiques des parents solos pour concilier activité professionnelle et vie familiale
4. Conclusion

Quelques chiffres sur les familles dites « monoparentales »

- Alors que les familles « monoparentales » représentaient un peu plus de 10% des familles avec enfants de moins de 25 ans dans les années 1970, ce sont aujourd'hui 25% de ces familles qui sont solos (INSEE, 2022)
- En 2018, il y a 4 mères solos pour 1 père solo
- En 2018, 40% des enfants vivant au sein de familles dites « monoparentales » sont en situation de pauvreté monétaire, soit deux fois et demie plus qu'au sein des couples
- Les conditions de vie sont également moins favorables : si 14% des enfants mineurs vivent dans un logement surpeuplé, c'est le cas de 24% de ceux qui ont des parents solos (Algava *et al.*, 2021)

Quelques chiffres sur les familles dites « monoparentales »

- Des différences genrées
 - Les pères solos ont des comportements d'activité proches de ceux qui sont en couple, sauf lorsqu'ils ont des enfants de moins de 3 ans
 - En 2018, à peine 5% des pères solos ont à charge des enfants de moins de 3 ans, alors que c'est deux fois plus chez les mères solos
 - En 2020, seulement la moitié des mères solos d'un enfant de moins de 3 ans ont un emploi, et moins de 3 sur 10 lorsqu'elles ont plusieurs enfants (ONAPE, 2021)
 - Pour ces mères, la conciliation travail/famille prend souvent la forme d'un retrait du marché de l'emploi
 - Le parent avec lequel l'enfant réside (le plus souvent la mère) est moins souvent en emploi

Quelques chiffres sur les familles dites « monoparentales »

- Des différences genrées
 - Les pères sont plus diplômés que les mères solos, alors que c'est l'inverse parmi les couples (INSEE, 2015)
 - Ils sont aussi plus souvent en emploi (81 *versus* 67% en 2020) et sont moins fréquemment au chômage (10% contre 18%)
 - Ils vivent moins souvent avec de jeunes enfants et sont donc moins contraints par des **problématiques de garde**
 - Quand ils sont en emploi, ils sont plus souvent cadres que les mères (18% contre 10%) (Algava *et al.*, 2021)
 - Ils sont **deux fois moins exposés à la pauvreté** que les mères solos
 - Cette situation plus favorable des pères est en partie le reflet des modes de résidences des **enfants** après la séparation
 - La moitié des pères solos sont propriétaires de leur logement et la moitié vivent en maison contre respectivement 3 et 4 mères sur 10

Quelques chiffres sur les familles dites « monoparentales »

- Des différences genrées
 - Ils vivent souvent dans un logement où selon l'indicateur de surpeuplement, il manque une ou deux pièces (Chardon *et al.*, 2008)
 - Les mères ont davantage accès au parc social au sein duquel le surpeuplement est plus limité
 - Les pères solos vivent plus souvent avec d'autres personnes en plus de leurs enfants, par exemple, leurs parents, ou en colocation, situation qui s'accompagne davantage de surpeuplement
- Des familles qui se différencient fortement des parents en résidence alternée
 - La résidence alternée permet davantage d'aménagements des temps professionnel, parental, personnel voire conjugal
 - Elle est plus fréquente chez les plus diplômés ou les CSP +
 - En résidence alternée, les situations des pères et des mères sont plus similaires

Quelques chiffres sur les familles dites « monoparentales »

- Des différences géographiques

- La part des enfants vivant en familles « monoparentales » est élevée (25% et plus) dans la majeure partie du pourtour méditerranéen et dans les DROM
- En Guadeloupe et en Martinique, plus de la moitié des enfants vivent dans une configuration « monoparentale »
- Dans chaque région, les familles « monoparentales » sont davantage présentes dans les communes centres des aires d'attraction urbaines, que dans les banlieues ou les couronnes, et les zones moins densément peuplées (INSEE, 2021)
- Les enfants mineurs vivent donc moins souvent en familles « monoparentales » dans les territoires ruraux que dans les zones urbaines : 14% *versus* 22% (Virot, 2021)
- Les familles « monoparentales » sont plus nombreuses à quitter les espaces ruraux qu'à s'y installer, alors que c'est l'inverse pour les parents en couple

Une réflexion au croisement de deux enquêtes

- Une thèse de sociologie (2012-2017) réalisée sous la direction de François de Singly
 - 54 entretiens compréhensifs avec 36 mères et 18 pères solos
 - Objectif d'appréhender les redéfinitions du rôle parental suite à l'entrée en parentalité solo et les conséquences de celles-ci sur les différentes sphères de la vie du parent (travail, vie familiale, vie sociale, etc.)
- Une recherche collective (2018-2021) menée dans le cadre d'un financement de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) et du Ministère chargé des l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité de l'égalité des chances
 - 34 entretiens réalisés avec des parents solos et 13 avec des professionnels de CMP (psychiatres, infirmières, etc.)
 - Objectif d'appréhender les difficultés rencontrées par ces parents solos au quotidien avec un focus sur ceux en situation de « précarité » et un sur ceux ayant un enfant suivi en CMP

Une réflexion au croisement de deux enquêtes

- Une recherche collective (2018-2021) menée dans le cadre d'un financement de la DGCS et du Ministère
- En quoi la monoparentalité peut constituer un frein quant à l'insertion, voire à la réalisation professionnelle?
- Volonté d'interroger ce que peut produire la monoparentalité en termes de rapport à l'enfance et à la parentalité
- Objectif d'examiner le cas d'injonctions « fortes » à la disponibilité parentale, notamment au travers d'une enquête ethnographique conduite dans un CMP d'une métropole de plus de 500.000 habitants
- Ce volet de la recherche questionne plus spécifiquement les effets de cette prise en charge à l'articulation de l'action médicale, éducative, et sociale sur les agencements entre contraintes familiales

Une réflexion au croisement de deux enquêtes

- La recherche montre une **cohérence des modes de vie relative aux situations de parentalités solos observées** (coloration sociale allant des franges moyennes jusqu'au pôle précaire de la population)
- Ce sont ces **familles** que les institutions ont le plus de **difficultés à « capter »** et vis-à-vis desquelles sont pourtant dirigés les **dispositifs contemporains d'accompagnement éducatif**, et plus largement de protection sociale
- On relève au sein des parcours : un **relatif isolement**, un **travail parental accaparant**, une **lassitude** face aux efforts ordinaires du quotidien, une **absence ou une fragile insertion professionnelle**
- L'**importance de l'appartenance sociale** est déterminant dans les expériences que peuvent vivre les parents solos
- Les **ressources** associées à cette appartenance sociale pèsent très fortement sur les **conditions de vie** qui découlent de ce statut familial

Concilier travail et famille quand on est parent solo

A. Des situations antérieures déjà caractérisées par une coparentalité en pointillés et des insertions professionnelles fragiles

- La monoparentalité est vécue par les parents comme une bifurcation dans leur trajectoire (Bessin, Bidart, et Grossetti, 2009)
- Pour autant, elle s'inscrit dans des rapports sociaux antérieurs, qui produisent des effets sur la façon dont le parent solo articule vie familiale et vie professionnelle
- En effet, une distribution sexuée des rôles parentaux au sein des couples en amont de la séparation, principalement en défaveur des femmes (Garner, Méda, et Senik, 2005 ; Ponthieux et Schreiber, 2006), amène la grande majorité de nos enquêté.es à surinvestir la parentalité et à fragiliser leurs insertions professionnelles (Pailhé et Solaz, 2009 ; Fagnani, 2000)
- Ainsi, lorsque l'entrée en parentalité solo survient, ils ou elles se trouvent au cœur d'une tension entre une forme de parentalité très investie, la nécessité de subvenir aux besoins matériels de la famille et des aspirations à une réalisation personnelle et professionnelle

Concilier travail et famille quand on est parent solo

A. Des situations antérieures déjà caractérisées par une coparentalité en pointillés et des insertions professionnelles fragiles

- Selon la façon dont les tâches domestiques et éducatives étaient réparties entre les parents, la stabilité professionnelle dont ils bénéficiaient respectivement, l'âge des enfants et la réaction de l'entourage aux transformations de la situation conjugale, les individus disposent d'une marge d'action variable
- Néanmoins, dans l'ensemble, le besoin de prouver sa « bonne parentalité » - pesant d'autant plus fortement que l'on est parent solo et que l'on appartient aux catégories populaires - semble conduire à un surinvestissement du rôle parental, peu compatible avec l'investissement professionnel

Concilier travail et famille quand on est parent solo

A. Des situations antérieures déjà caractérisées par une coparentalité en pointillés et des insertions professionnelles fragiles

- Il est difficile de dire dans quelle mesure les parents solos relatent les conditions originales dans lesquelles ils/elles ont vécu avant leur séparation, ou s'ils/elles s'efforcent de rationaliser leur situation actuelle
- Néanmoins, parmi les mères solos rencontrées, une large majorité décrit un désinvestissement du père dans la vie familiale avant même la séparation
- On sait de plus que l'arrivée de l'enfant révèle et/ou accentue une répartition du travail domestique très inégalitaire (Ferrand, 2005) au sein de ces couples, les mères prenant en charge la quasi-totalité des tâches relatives au soin et à l'éducation des enfants

Concilier travail et famille quand on est parent solo

A. Des situations antérieures déjà caractérisées par une coparentalité en pointillés et des insertions professionnelles fragiles

- Cette coparentalité en pointillée voire absente, antérieure à la séparation est aussi évoquée par un de nos deux enquêtés masculins :

« J'ai divorcé parce que je n'existais pas en tant que tel. J'étais Cendrillon en fait si vous voulez, je travaillais et je m'occupais des enfants. » (Valentin, hypnothérapeute, père d'une fille de 13 ans, un garçon de 10 ans et une fille de 8 ans, séparé depuis 3 ans)

Concilier travail et famille quand on est parent solo

A. Des situations antérieures déjà caractérisées par une coparentalité en pointillés et des insertions professionnelles fragiles

- Ces expériences de parentalité non partagée déstabilisent la conjugalité, à laquelle les parents solos rencontrés ne parviennent plus à trouver de sens. Ainsi, lorsque la relation conjugale ne s'inscrit pas en soutien de la parentalité, celle-ci est remise en question, comme l'expliquent Célia et Valentin :

« Tout va bien c'est super c'est merveilleux, l'enfant arrive et très rapidement le vent tourne, et là, Hanaë on va dire qu'elle a six mois et moi je me dis que ça va pas le faire, l'histoire dure encore un an supplémentaire mais ça ne le fait pas, clairement il sert à rien, il me convient plus, il m'aide pas, je me sens seule et je me dis quitte à me sentir seule, autant l'être pour de vrai. »
(Célia, sans activité, bénéficiaire du RSA, mère d'une fille de 13 ans, séparée depuis 11 ans)

« Ça lui arrivait d'en faire un peu, un minimum, un minimum syndical quoi. Moi je m'occupais du ménage, de la bouffe, de mon boulot, des enfants, des devoirs, de tout quoi.. A la limite le seul avantage d'être seul c'est que je suis libre de faire ce que je veux et je n'ai personne pour me casser les pieds à côté. Donc en gros, ce que j'ai maintenant, ben ça ne change pas grand-chose au quotidien. Financièrement oui mais pour le reste non. » (Valentin, hypnothérapeute, père d'une fille de 13 ans, un garçon de 10 ans et une fille de 8 ans, séparé depuis 3 ans)

Concilier travail et famille quand on est parent solo

A. Des situations antérieures déjà caractérisées par une coparentalité en pointillés et des insertions professionnelles fragiles

- Outre cette absence de coparentalité avant l'entrée en parentalité solo, la **fragilité des insertions professionnelles des mères** est aussi souvent antérieure à la séparation
- La **trajectoire de Margot en est une bonne illustration** : alors qu'elle est sur le point de valider un **bac professionnel** en maintenance électronique, son **conjoint la quitte** pour une autre femme. Malgré l'obtention de son diplôme, elle explique ne pas pouvoir exercer dans cette voie car les difficultés que connaît son enfant, son suivi en **CMPP** (Centre Médico Pédago Psychologique) et la **nécessité de gagner rapidement de l'argent** l'amènent à **accepter un emploi à mi-temps dans la restauration rapide**
- D'un projet entrepreneurial dans la branche dans laquelle elle est qualifiée, elle opte pour ce qu'elle appelle un « **boulot alimentaire** ». Ce travail de vendeuse à mi-temps chez Subway lui permet d'être **plus présente auprès de son fils** et d'avoir un **revenu fixe**
- Son **ex conjoint**, en revanche, réussit à **devenir**, comme ils l'avaient projeté à deux, **producteur de musique électronique**. Elle se retrouve confrontée à des **difficultés matérielles inextricables** pour réussir à « **joindre les deux bouts** » et ne parvient pas à se « **projeter** » dans l'avenir

Concilier travail et famille quand on est parent solo

A. Des situations antérieures déjà caractérisées par une coparentalité en pointillés et des insertions professionnelles fragiles

- Si ses difficultés sont en partie liées à son statut de parent solo, elles trouvent aussi leur origine dans un parcours scolaire et professionnel heurté
- A la naissance de son fils, dans un contexte où ses chances de bénéficier d'une insertion professionnelle durable dans le champ artistique sont faibles, elle investit pleinement son rôle maternel. Elle allaite son enfant pendant plus d'un an et prend un congé parental qu'elle prolonge
- Cet investissement dans le rôle maternel comme une façon de « *s'accommoder moins difficilement que les hommes de l'absence de travail* » a déjà été mis en évidence par Fabien Deshayes dans sa recherche sur les familles monoparentales précaires (Deshayes 2018, p.12), faisant référence à ce que Dominique Schnapper nomme le « chômage inversé » (Schnapper, 1994). Le travail parental vient alors légitimer des difficultés à construire un ancrage professionnel

Concilier travail et famille quand on est parent solo

B. Une parentalité solo qui contrarie la trajectoire professionnelle

- Dans les entretiens, les parents solos racontent la façon dont la parentalité solo est venue contrarier leur trajectoire professionnelle
- Tou.te.s mettent en avant des difficultés à articuler leurs statuts de parent solo et leurs carrières, qu'ils ou elles décrivent en grande majorité comme dégradées
- Ainsi, après leurs séparations, ils/elles sont souvent amené.e.s à accepter des conditions de travail ou des postes moins valorisés

Concilier travail et famille quand on est parent solo

B. Une parentalité solo qui contrarie la trajectoire professionnelle

« *Je suis partie avec mon fils et j'ai donc abandonné ma carrière professionnelle dans l'hôtellerie de luxe à ce moment-là où je me suis occupée de lui pendant 18 mois.* ». (Carole, responsable hébergement dans un hôtel, mère d'un garçon âgé de 4 ans, séparée depuis 3 ans et demi)

- Alors qu'elle menait une **carrière épanouissante**, confrontée au **désinvestissement paternel** et à la **séparation**, Carole investit la maternité
- Titulaire d'un BTS de tourisme, elle doit **repartir à zéro** et met **quatre ans** pour réussir à « *remonter la pente professionnelle* », accédant aujourd'hui à un **poste** qui reste **moins valorisé** que celui qu'elle a dû quitter
- Tout en stabilisant progressivement son insertion professionnelle, elle se retrouve prise dans des **rapports de classe défavorables** : son salaire, estime-t-elle, « *n'est pas fufou* » par rapport à son poste, qui implique des responsabilités

Concilier travail et famille quand on est parent solo

B. Une parentalité solo qui contrarie la trajectoire professionnelle

- De manière générale, les projets professionnels nécessitant des **plages horaires étendues**, voire des **déplacements** sur le territoire national ou un **déménagement à l'étranger** sont **reportés**
- Ainsi, la **reconversion professionnelle** apparait chez plusieurs de parents solos comme la **seule issue possible**
- Il s'agit alors pour les parents solos d'opter pour un **emploi qui soit facilement « conciliable »** avec la **parentalité solo** et les **contraintes temporelles** qui s'y rattachent, notamment lorsque les **enfants** sont encore en **bas-âges** et qu'ils nécessitent d'être accompagnés puis récupérés
- **Rechercher un travail conciliable, c'est aussi parfois renoncer à des emplois plus valorisants et plus en lien avec la formation initiale du parent**

Concilier travail et famille quand on est parent solo

B. Une parentalité solo qui contrarie la trajectoire professionnelle

« Avoir un travail conciliable »

- Au-delà de la difficulté à adapter son activité professionnelle à sa situation de parent solo, lorsque son enfant nécessite une prise en charge spécifique, cette conciliation semble d'autant plus complexe
- Lorsque les parents solos abordent une activité professionnelle conciliable, c'est le plus souvent au regard des horaires de l'école

« C'est quelque chose de très très lourd. Il faut passer le stade où on se dit, ça sera pas tout le temps comme ça mais quand on a pas de travail, qu'on veut travailler, qu'on veut faire quelque chose et que c'est une sacrée contrainte. C'est bête à dire car Ella n'est pas une contrainte mais... C'est-à-dire qu'on se dit « mince comment je peux faire ? Là j'ai besoin de travailler, psychologiquement, financièrement, socialement mais je ne peux pas le faire parce que le lundi j'ai psychomot, le mardi j'ai orthophoniste, le mercredi j'ai pédopsy », voilà c'est vraiment quelque chose de compliqué. En quelque sorte, il faut se mettre entre parenthèse, être très opérationnelle pour son enfant, tout en sachant que ce qu'on fait là c'est pas ce à quoi on aspire parce que moi dans l'absolu, je voudrais que quelqu'un puisse prendre en charge Ella pour l'emmener à ses soins et que moi je puisse travailler. » (Charlène, sans emploi, une fille de 5 ans suivie en CMP, seule depuis 4 ans)

Concilier travail et famille quand on est parent solo

B. Une parentalité solo qui contrarie la trajectoire professionnelle

« Avoir un travail conciliable »

- C'est souvent à ce moment-là que la dimension parentale du parent solo tend à prendre le dessus sur la dimension professionnelle
- Les parents solos semblent alors mettre entre parenthèse leur vie professionnelle pour satisfaire les attentes/injonctions parentales

« Et après j'ai été 2 ans au chômage et j'ai trouvé un poste d'accompagnante d'enfants en situation de handicap. Et en fait finalement ce boulot c'est un peu... il y a beaucoup de mères, de mamans seules avec enfants dans ce genre de boulots. Finalement j'ai accepté parce que c'était des horaires d'école, donc ça m'allait bien, c'était les mêmes horaires que Manon, j'avais les vacances scolaires donc en fait finalement c'était le job idéal parce que ça me permettait d'être avec elle, de l'accompagner, parce que quand je travaillais 2 ans en boulangerie et j'ai été serveuse aussi dans un restaurant, c'était compliqué ». (Aude, AVS, une fille de 17 ans, seule depuis 12 ans)

Concilier travail et famille quand on est parent solo

B. Une parentalité solo qui contrarie la trajectoire professionnelle

« *Renoncer à une carrière et/ou se reconvertir* »

- Clotilde explique qu'elle a dû renoncer à sa carrière d'intermittente du spectacle au moment de sa séparation et devenir salariée à plein temps. Elle suit une formation pour intervenir dans les centres d'apprentissage du français et contre l'illettrisme mais vit mal ce changement, qui implique pour elle non seulement de renoncer à la branche d'activité qui l'épanouissait, mais aussi de perdre en autonomie et de réduire le temps passé avec sa fille
- Alors que Margot avait un projet professionnel qui s'inscrivait dans un projet de couple, la parentalité solo sonne la fin de ces aspirations

« *Il fallait que je mange à côté, du coup la maintenance électronique c'est pas mal et puis on avait un projet avec mon ex-copain, on voulait fabriquer des instruments de musique électronique. Lui a pris le projet et maintenant lui en vit plus ou moins. Et moi j'ai lâché. En fait, j'ai lâché parce qu'il fallait trouver un boulot alimentaire à mi-temps, pour pouvoir être là pour le gamin déjà, pendant qu'il avait besoin de cet accompagnement psychologique.* » (Margot, serveuse, un fils de 7 ans suivi en CMP, seule depuis 3 ans)

Concilier travail et famille quand on est parent solo

B. Une parentalité solo qui contrarie la trajectoire professionnelle

« *Renoncer à une carrière et/ou se reconvertir* »

- Les parents solos évoquent des blocages professionnels induit par l'entrée en parentalité solo

« [Enquêtrice] : *Tu as l'impression que ton travail maternel, ta maternité est très différente de celle que tu aurais pu avoir avec le père de ton fils? Différente de celle que tu vivais avant quand t'étais en couple ?*
[Margot] : *Oui professionnellement c'est clair parce qu'avec tout ce que j'ai comme bagage, je pourrai gagner bien ma vie en fait. Le problème c'est ça. Là je fais un travail alimentaire où je suis exploitée, je fais des sandwiches, je suis à 9,80 (euros), ma convention c'est Germinal* ». (Margot, serveuse, un fils de 7 ans, seule depuis 3 ans)

Concilier travail et famille quand on est parent solo

B. Une parentalité solo qui contrarie la trajectoire professionnelle

« *Renoncer à une carrière et/ou se reconverter* »

- Valentin aussi se reconvertit après sa séparation. Alors qu'il était commercial, il devient hypnothérapeute afin d'être son propre employeur et de pouvoir aménager ses horaires en fonction du rythme de ses trois enfants

« J'en ai parlé à une assistante sociale qui me suivait. Elle me disait : vous pouvez aller à Dax ou à Bayonne. Dax c'est à 40 bornes de chez moi et Bayonne c'est 100. J'y vais comment ? Elle me dit : c'est quoi les horaires ? Les horaires c'est pareil je suis bloqué. La seule solution qui me permet d'être payé à peu près c'est d'être à mon compte, c'est malheureux mais c'est vrai. Je serai salarié... La seule solution serait d'être à mi-temps mais la personne qui est à mi-temps, les frais de bagnole pour y aller, à la limite elle va encore moins s'en sortir. » (Valentin, hypnothérapeute, père d'une fille de 13 ans, un garçon de 10 ans et une fille de 8 ans, séparé depuis 3 ans)

Concilier travail et famille quand on est parent solo

B. Une parentalité solo qui contrarie la trajectoire professionnelle

« *Renoncer à une carrière et/ou se reconvertir* »

- En qualifiant sa reconversion de « recyclage » à plusieurs reprises dans l'entretien, Valentin traduit son sentiment de la faible valeur des parents solos sur le marché du travail
- Certains facteurs peuvent minimiser les effets de la parentalité solo sur les trajectoires professionnelles : lorsque l'âge des enfants augmente ou que les parents peuvent bénéficier de relais familiaux ou amicaux, la conciliation est plus facile

« *Là j'ai plus besoin d'être là à la sortie de l'école, je peux même aller travailler le soir, la sortie d'école c'est fini et ça me permet d'être beaucoup plus souple dans mon travail, de prendre des boulots que je n'aurais pas acceptés parce que je ne pouvais pas* ». (Clotilde, intermittente du spectacle, mère d'une fille de 14 ans, séparée depuis 10 ans)

Concilier travail et famille quand on est parent solo

C. Les pratiques des parents solos pour concilier activité professionnelle et vie familiale

- La **nécessité de concilier travail/famille** oblige les parents solos à **mobiliser différentes ressources** : pour celles et ceux qui disposent d'un entourage familial proche affectivement et géographiquement, le maintien sur le marché de l'emploi repose souvent sur le recours à cette aide
- Pour celles et ceux qui ne disposent pas de ces ressources, l'appel aux aides amicales semble plus compliqué : d'une part, parce qu'il ne peut se justifier à leurs yeux par un « devoir » de solidarité familiale qui légitimerait le recours ; et d'autre part, parce que la sociabilité amicale des parents solos est amoindrie par leur situation
- On observe, en effet, une **sociabilité spécifique aux parents solos**, caractérisée par un **affaiblissement des échanges amicaux**
- Le **soutien familial** est un **facteur décisif** dans la possibilité de renouer avec l'investissement professionnel et tenter de concilier travail et famille

Concilier travail et famille quand on est parent solo

C. Les pratiques des parents solos pour concilier activité professionnelle et vie familiale

« *Le relai grand-parental* »

- Par exemple, Anna, graphiste freelance, déménage dans la Drôme pour suivre son conjoint. Elle y met au monde sa fille, âgée de trois ans aujourd'hui, et tente difficilement de concilier sa maternité avec sa vie professionnelle
- Lors d'aller-retours à Paris imposés par son activité, elle prend conscience qu'elle peut alors bénéficier du soutien de sa mère
- Lorsqu'elle se sépare de son conjoint il y a deux ans, elle décide de revenir vivre chez sa mère. Même si la situation n'est pas idéale (elle partage une chambre de 11 m² avec elle), elle lui permet de réinvestir une vie personnelle et professionnelle, qu'elle avait délaissée faute d'implication de son conjoint dans la vie domestique

Concilier travail et famille quand on est parent solo

C. Les pratiques des parents solos pour concilier activité professionnelle et vie familiale

« *Le relai grand-parental* »

- Si ces récits de déclassement (qui imputent à la parentalité solo la cause de la dégradation professionnelle) peuvent s'expliquer par des **difficultés objectives de conciliation**, il faut néanmoins marquer une certaine **prudence dans l'interprétation de ces reconstructions**
- La parentalité solo est certes une bifurcation dans ces vies, mais il convient aussi de **s'interroger** sur la façon dont elle s'inscrit dans la **continuité des trajectoires** et vient **renforcer des rapports sociaux préalables**
- Le rôle de l'**entourage social** du parent prend une importance particulière avec l'entrée en parentalité solo
- Celui-ci peut contribuer à l'**amélioration de la vie du parent solo** de différentes façons : financièrement, sous la forme de gardes d'enfants, etc.

Concilier travail et famille quand on est parent solo

C. Les pratiques des parents solos pour concilier activité professionnelle et vie familiale

« *Le relai grand-parental* »

- Pour certains parents solos, c'est le relai grand-parental qui a souvent permis le maintien de l'activité professionnelle

« *Au bout d'un an, il y a une société parisienne qui est venue me chercher [Anne habite à ce moment-là à Valence avec sa fille et son conjoint] et donc j'ai commencé à faire des allers-retours avec mon bébé et ce qui m'a sauvée c'est que ma mère peut m'héberger en banlieue parisienne et s'occuper de ma fille puisqu'elle est à la retraite depuis longtemps* » (Anna, graphiste freelance, 1 fille de 3 ans, seule depuis 1 an)

Concilier travail et famille quand on est parent solo

C. Les pratiques des parents solos pour concilier activité professionnelle et vie familiale

« Solliciter le cercle amical »

- Lorsque le parent solo n'a pas de famille sur laquelle s'appuyer, c'est le cercle amical qui est sollicité

« J'ai des amis, en cas de pépin, ils sont là. Mais je veux dire, je ne vais pas les mettre à contribution parce que j'ai envie de partir en weekend ou sur toute une semaine, je veux dire. C'est des gens qui ont aussi leur vie, qui ont beaucoup de choses à gérer de leur côté, donc ils seront là pour les urgences y a aucun problème je peux compter sur eux pour une urgence, mais je ne vais pas demander sans cesse à Pierre Paul Jacques quand j'ai besoin d'un service, quoi. Parce qu'après les gens ils en ont marre, hein !

» (Rachel, 46 ans, 1 fille de 16 et 1 garçon de 12 ans, seule depuis 4 ans)

Concilier travail et famille quand on est parent solo

C. Les pratiques des parents solos pour concilier activité professionnelle et vie familiale

« *Solliciter le cercle amical* »

- Selon cette mère, les amis peuvent être sollicités mais dans des conditions spécifiques. Il ne s'agit pas de les sur-mobiliser quotidiennement, ce qui pourrait conduire à une lassitude de leur part et donc à un isolement progressif
- Ainsi, Rachel fait surtout appel à eux en cas de difficulté. Elle explique par exemple les avoir sollicités dans des situations particulières dans lesquelles elle avait deux obligations familiales qui n'étaient pas conciliables comme des rendez-vous médicaux pour ses deux enfants, à deux endroits différents. A ce moment-là, elle n'hésite pas à demander à des amis d'accompagner l'un de ses enfants, pendant qu'elle s'occupe de l'autre
- Cette demande lui semble alors légitime au sens où elle s'inscrit dans un cadre spécifique

Concilier travail et famille quand on est parent solo

C. Les pratiques des parents solos pour concilier activité professionnelle et vie familiale

« Solliciter le cercle amical »

- D'autres mères mettent en avant la chance d'avoir plusieurs mères solos dans leur entourage, ce qui permettrait une sollicitation plus aisée et mieux comprise de part et d'autre

« J'ai pas mal d'amies de mères seules avec enfants et je sais qu'il y a une grande solidarité avec mes amies qui vivent un peu les mêmes choses, c'est un fonctionnement qui me plait bien aussi. [...] Je pense que si on ne vit pas ça on ne peut pas vraiment comprendre, sur l'entraide c'est quelque chose que l'on peut partager avec des amis qui eux aussi ont été séparés hommes ou femmes, mais quand on l'a pas vécu, je pense que l'on peut pas véritablement comprendre et du coup cibler les besoins de l'autre ».

(Flora, 35 ans, AVS, 2 filles de 8 et 5 ans, seule depuis 3 ans)

Concilier travail et famille quand on est parent solo

C. Les pratiques des parents solos pour concilier activité professionnelle et vie familiale

« Externaliser le mode de garde »

- Lorsque les parents n'ont pas la possibilité de s'appuyer sur les cercles familiaux et/ou amicaux, ils externalisent dans la mesure du possible la garde de leur(s) enfant(s)

« Moi je me suis vraiment retrouvée pour le coup toute seule, aucune famille, moi je suis orpheline de père, et ma mère, on était fâchées depuis 4 ans. Quand je suis partie avec mon fils. [...] Alors après vous me demandez sur l'organisation au quotidien, moi l'organisation elle est très simple, c'est assistante maternelle à 200 %. C'est tout. C'est mon seul moyen de garde, etc., pour l'organisation, maintenant qu'il est scolarisé, c'est beaucoup plus simple et ça me fait quand même beaucoup moins sur mon salaire maintenant qu'il y a quand même l'école, mais j'ai quand même un métier avec des horaires atypiques où je finis tard le soir avec des horaires à 19 heures 30 et 21 heures, selon les jours... ». (Carole, responsable dans l'hôtellerie, 33 ans, 1 fils de 4 ans, seule depuis 3 ans et demi)

Conclusion

- Le poids des normes de genre pèse d'autant plus lourdement que la plupart des mères solos rencontrées connaissent des trajectoires professionnelles fragiles et incertaines, et investissent leur rôle maternel de manière intensive (Hays, 1996, Charpenel *et al.*, 2021)
- On observe ainsi comment la maternité constitue pour elles une dimension essentielle d'une vie « bien vécue », dont l'entrée en parentalité solo ne peut compromettre l'exercice exigeant, au détriment souvent de leur insertion professionnelle
- Si les possibilités de renouer avec une vie professionnelle davantage conforme à leurs attentes sont plus fortes à mesure que la trajectoire de parentalité solo avance, notamment parce que les enfants grandissent, on observe qu'il reste difficile pour les mères solos rencontrées d'être « à la hauteur » de leurs propres normes
- Leur souci de disponibilité, de prévalence ou de protection, se heurte à de telles contraintes qu'elles se sentent obligées d'impliquer les enfants dans le partage des préoccupations matérielles

Conclusion

- Les ressources associées à l'appartenance sociale pèsent très fortement sur les conditions de vie qui découlent de ce statut familial
- Les mères peu insérées sur le marché de l'emploi sont enfermées dans des contraintes matérielles inextricables (d'argent, d'organisation, etc.) qui limitent particulièrement leurs possibilités d'améliorer leur situation
- Certaines d'entre elles, en particulier celles qui ont des origines sociales favorisées mais des diplômes peu « rentables », essaient d'investir la maternité de manière distinctive en la survalorisant pour compenser les effets de leur exclusion du marché du travail, mais elles se marginalisent sur le plus long terme
- D'autres, qui ont des diplômes directement ajustés au marché du travail, peuvent passer par une phase de retrait, mais réinvestissent rapidement l'emploi dans leur projet de vie avec leur(s) enfant(s)

Conclusion

- Certains parents solos parviennent à se constituer un capital social spécifique en partageant leurs difficultés et leurs soutiens avec d'autres familles, qui vont apporter une aide concrète et fonctionner comme de véritables ressources
- La situation des mères est globalement plus défavorable, car les pères, en raison de leur appartenance sexuée, se voient généralement octroyer spontanément des aides de la part des femmes de leur entourage (notamment leurs parents) pour résoudre les problèmes d'organisation domestique, tandis que les femmes sont jugées, « par définition », compétentes pour prendre en charge ces problèmes
- Cependant, lorsqu'elles possèdent des ressources et qu'elles étaient assignées avant la séparation à une place dans la division sexuelle du travail « enfermante » (cantonées aux tâches domestiques et de gestion du foyer), elles peuvent vivre une expérience véritablement libératrice

Bibliographie indicative

- Algava E., et al., 2005, « Les familles monoparentales et leurs conditions de vie », *Études et résultats*, n°389.
- Algava E., 2002, Les familles monoparentales en 1999, *Population*, n°4-5, p. 733-758.
- Abbas H., Garbinti B., 2019, De la rupture conjugale à une éventuelle remise en couple : l'évolution des niveaux de vie des familles monoparentales entre 2010 et 2015, in France Portrait social - Édition 2019, Institut national de la statistique et des études économiques.
- Bessin M., Bidart, C., Grossetti M. (dir.), 2009, Bifurcations, Paris, La Découverte.
- Bloch F., Buisson M., 1999, La disponibilité à l'enfant : le don et la norme, *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 57, p. 17-29.
- Bonnet C., Garbinti B., Solaz A., Les variations de niveau de vie des hommes et des femmes à la suite d'un divorce ou d'une rupture de Pacs, in Couples et familles, coll. « Insee Références », édition 2015.
- Buisson G., Costemalle V., Daguet F., 2015, Depuis combien de temps est-on parent de famille monoparentale ?, *Insee Première*, n° 1435.
- Charpenel M., Garcia S., Piesen A. et Pothet J. (2021), « Les effets de la “parentalité solo” sur l'exercice des rôles parentaux et les frontières de l'enfance », *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 138, p. 5-25.

Bibliographie indicative

- Deshayes F., 2018, Séparations dans les familles monoparentales précaires. Prise en charge des enfants et soutien familial, *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 127, p. 9-21.
- Fagnani J., 2000, Un travail et des enfants : petits arbitrages et grands dilemmes. Paris : Bayard Jeunesse.
- Ferrand M., 2005, Égaux face à la parentalité ?, *Actuel Marx*, n° 37, p. 71-88.
- Hays S., 1996, *The cultural contradictions of motherhood*, Yale University Press.
- Lefaucheur N., 1986, Familles monoparentales : des chiffres et des mots pour le dire, formes nouvellescou mots nouveaux, in Association Internationale des démographes de langue française (Aidelf - dir.),cLes familles d'aujourd'hui, actes du colloque de Genève, 17-20 septembre 1984, Aubervilliers, Aidelf.
- Le Pape M.-C., 2014, *Qu'est-ce qu'un « bon » parent ?*, in Martin C. (dir.), Être un bon parent. Une injonction contemporaine, Rennes, Presses de l'École des hautes études en santé publique, p. 31-51.
- Letablier M.-T., 2011, La monoparentalité aujourd'hui : continuités et changements, in Ruspini E. (dir.), *Monoparentalité, homoparentalité, transparentalité en France et en Italie. Tendances, défis et nouvelles exigences*, Paris, L'Harmattan, collection Logiques sociales, p. 33-68.
- Lisse É., 2007. « Monoparentalité et sociabilité féminine ». *Ethnologie française* Vol. 37 (4) 733-41.

Merci pour votre attention.

alexandra.piesen@cyu.fr
alexandra.piesen@gmail.com